

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Lyon, le 22 mai 2019

L'UNIVERSITÉ DE LYON PREND UNE RÉOLUTION CONCERNANT MONSIEUR TUNA ALTINEL, MAÎTRE DE CONFÉRENCE À L'UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1

Le Conseil d'administration de l'Université de Lyon a pris connaissance de la situation de Monsieur Tuna Altinel, Maître de conférence à l'Université Claude Bernard Lyon 1, et de la résolution du Conseil d'administration de l'Université Lyon 1.

Signataire d'une pétition pour la paix, Monsieur Tuna Altinel s'est vu confisquer son passeport avant d'être incarcéré par les autorités turques, le 11 mai dernier, lors d'un déplacement en Turquie.

Le Conseil d'administration de l'Université de Lyon soutient la résolution du Conseil d'administration de l'Université Lyon 1 et s'associe à elle pour demander que les droits fondamentaux de Monsieur Tuna Altinel soient respectés.

Contact presse

Cécile Cassin, Université de Lyon

cecile.cassin@universite-lyon.fr

06.42.09.17.10